

## Conseil Municipal du 29/01/10

### Questions du groupe Nouvel Elan pour Dourdan

#### Question orale n°1 :

Monsieur le Maire,

Les journaux Le Parisien et Le Républicain se sont faits l'écho de la menace pesant sur 74 emplois avec la fermeture du site Mecanobloc de Dourdan, la décision devant être finalisée lors du Comité de Groupe du 28 janvier 2010.

Pouvez-vous indiquer au Conseil si l'information a bien été confirmée le 28 janvier par le Comité de Groupe ?

*La société Mécanobloc a été créée en 1979 par Jean-Paul Chaudron et revendue en 1997 au groupe Clestra Hauserman, lui même détenu depuis 2008 (via la société Financière Clestra) par le groupe d'investissement Windhurst Participations, spécialisé dans la reprise majoritaire de PME.*

#### Question orale n°2 :

Monsieur le Maire,

Lors du Conseil Municipal du 18 décembre dernier, vous avez indiqué avoir signé deux marchés, l'un avec la société Eiffage Travaux Publics Ile de France/Centre pour un montant de 619 871,13 € TTC (décision n°2009.153) et le second avec la société Forclum Ile de France pour un montant de 126 026,36 € TTC (décision n°2009.163).

Pouvez-vous préciser au Conseil, pour chacun de ces deux marchés, s'il y a eu mise en concurrence via une procédure d'appel d'offres, le nombre de sociétés ayant répondu avec le niveau financier de leur offre ainsi que les critères de choix que vous avez pris en compte pour attribuer le marché ?

#### Question orale n°3 :

Monsieur le Maire,

Pour chacun des projets suivants qui doivent être lancés avant le vote du budget en mars 2010 (délibération n°13 du Conseil Municipal du 18 décembre dernier), pouvez-vous indiquer au Conseil le coût estimatif et le calendrier prévisionnel de réalisation :

- projet n°1 : éclairage public,
- projet n°2 : chauffage urbain,
- projet n°3 : étanchéité des chénaux du centre culturel,
- projet n°4 : mise en sécurité au château,
- projet n°5 : mise en sécurité à l'église,
- projet n°6 : travaux de voirie, rue Jubé de la Perelle,
- projet n°7 : étude pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- projet n°8 : étude pour la stabilité des berges de l'Orge,
- projet n°9 : étude pour la maison de l'enfance,
- projet n°10 : étude de l'accueil du cinéma,
- projet n°11 : reconstruction d'une aire de jeux rue d'Orsonville,
- projet n°12 : remplacement d'un camion,
- projet n°13 : évolution du matériel informatique de la bibliothèque,
- projet n°14 : évolution des moyens informatiques dans les écoles,
- projet n°15 : évolution des moyens informatiques pour la dématérialisation des actes administratifs et la messagerie ?

Question orale n°4 :

Monsieur le Maire,

Le précédent bulletin municipal était imprimé par l'atelier d'impression municipal et encarté par les Ateliers de l'Ermitage. Le numéro 1 du nouveau bulletin municipal a été imprimé par la société IFDI.

Pouvez-vous indiquer au Conseil le dispositif prévu pour les prochains numéros ?